

Le chemin des Bergères

Distance

↔ 8 km

Durée

🕒 3h00

Difficulté

📶 Difficile

Dénivelé

⬆️⬆️ +485 m

Balisage



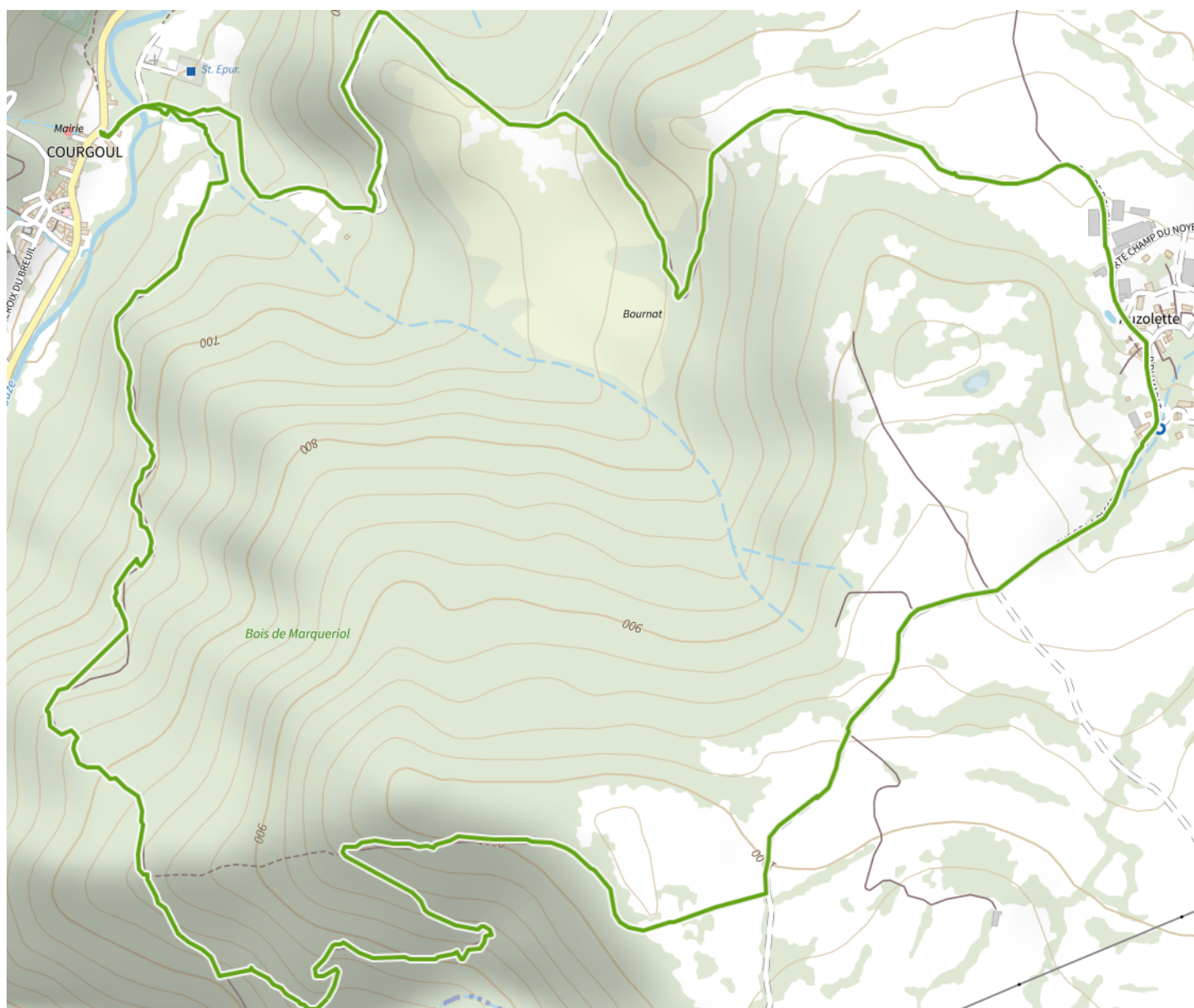
Jaune



Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire



Point de départ

Ville de départ

Courgoul

Adresse de départ

Entrée du village

63320 Courgoul

Accès au point de départ

De Champeix emprunter la D28. Rejoindre Saint-Floret puis à droite Saurier. Prendre la D26 jusqu'à Courgoul. Se garer à l'entrée du village, à proximité du panneau de départ.

Description du parcours

Une belle randonnée dans les gorges de Courgoul (couze) via un joli chemin qui mène à un vieux pont puis à Auzollette : fontaine, croix en pierre sculptée, four à pain.... Courgoul est apprécié pour ces pailhats (jardins en terrasses).

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Du panneau de départ, prendre le chemin parallèle à la route (vue sur les "Pailhats", terrasses soutenues par des murets en pierres sèches), passer le pont et monter à droite. 100m plus loin prendre à droite un large chemin très pentu. En haut de la côte, ignorer le chemin de gauche, continuer en face et descendre en face jusqu'à un chemin en rétrograde situé à mi-pente.

Étape 2 : Le prendre à gauche et monter en lacets raides pour arriver sur le plateau où le chemin se poursuit entre les prairies jusqu'à un carrefour en T.

Étape 3 : Prendre à gauche poursuivre sur environ 500 m (point de vue sur le Cézallier, le massif du Sancy, la chaîne des Puys, les gorges de Courgoul, la chapelle de Brionnet). Ignorer le chemin de gauche, continuer à descendre tout droit. Au croisement suivant poursuivre en face jusqu'à l'intersection à l'entrée du village d'Auzollette.

Étape 4 : Traverser Auzollette par la rue principale (croix, four à pain). À la sortie du hameau, tourner à gauche et 100 m plus loin, encore à gauche. Descendre ensuite par un chemin en lacets (vue sur le pic et la chapelle de Brionnet), laisser une piste à droite, continuer à descendre tout droit pour rejoindre la vallée de la Couze et, en prenant à gauche, rejoindre le point de départ.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.